chute de matrice et toille

n.° 407.

Nous soussignés commissaires nommés par
L'academie Royale de chirurgie, avons examiné
une observation envoyée par Mons.r Desgranges
chirurgien a Mortagne au Perche en datte
du 29. decembre 1736.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE
ARC 28
d. 11 n° 50

Il raporte qu'une fille agée de trente huit
ans, d'un temperament robuste, et occupée a la
campagne a de gros ouvrages, a été attaquée
il y a sept a huit ans d'une dysurie qui a
continué plusieurs années; que pendant ce temps
cette malade a jetté beaucoup de sables et de
petits graviers. M.r Desgranges fait le détail
des changements arrivées a la maladie en differents
tems et des accidents qui l'ont accompagnés, les
quels n'étoient autres que ceux que nous voyons
arriver tous les jours dans la dysurie et dans
la nefretique occasionnées par des graviers.

Il dit que pendant ce tems la malade ne faisoit
usage que d'alimens tres grossiers.

Il ajoute que cette fille ayant fait effort
pour lever un pezant fardeau, elle avoit ressenti
beaucoup de douleurs dans les lombes; ce qui
avoit été suivi d'une chutte totalle de la matrice
qui etoit pendante entre les cuisses de la grosseur
d'une bouteille de pinte en sa partie superieure:
que la malade à continué a jetter des pierres
de differentes grosseurs et figure et que les efforts
en urinant
ont causé un tenesme si considerable que le
Rectum tomboit de la longueur de pres d'un pied,
ensorte qu'on le reduisoit tres difficilement: Enfin
quil s'etoit formé une Espece de bourlet qui —
comprimoit l'urethre de façon qu'avec quelques —
pierres qui s'insinuoient dans le col de la vessie
la suppression totalle de l'urine s'en suivoit.

L'autheur ajoute que cette fille esperant se soulager elle meme et faciliter la sortie des graviers tachoit de dilater l'entrée de luretthre avec ses doigts; que ses ongles mal faits avoient considerablement irrités les parties; enfin qu'elle etoit tombée dans des mouvements convulsifs — violents et que cette situation ~~[illegible]~~ facheuse l'avoit obligée d'avoir recours a luy.

Mons.r Desgranges dit qu'ayant senti une pierre a l'entrée de la vessie, qui luy paroissoit assez grosse, il l'avoit tiré par l'operation ordinaire dont il fait le detail: qu'il introduisit incontinent son petit doigt dans le col de la vessie et que l'ayant tourné du coté ~~[illegible]~~ de la matrice en le retirant il entra dans cette partie ou il sentit nombre de pierres dans sa cavité. Qu'ayant poussé cette matrice du coté

de l'aveu il y avoit introduit une petite tenette il en avoit tiré six pierres. nota que toute cette manœuvre s'execute par l'ouverture que les ongles avoient fait a l'urethre ~~accedesse~~ dans son progrez.

Apres avoir decrit la methode simple avec laquelle il a pensé la malade, il annonce quelle est guerie, a cela pres, quelle est sujette a l'incontinence d'urine, et que la chutte de matrice subsiste toujours ce qui oblige a la soutenir avec un suspensoir.

avant de porter notre Jugement sur cette observation nous croyons quil est apropos de demander a Mr. Desgranges l'eclaircissement de plusieurs choses.

1°. Il parle d'une chutte de la matrice pandante

entre les cuisses et de la grosseur d'une bouteille
de pinte en sa partie superieure. Ce terme
en sa partie superieure donne lieu de penser
que la matrice descendoit en deça de l'arcade
du pubis faisoit ce volume principal et que
ce qui excedoit ~~étoit~~ en sa partie inferieure
etoit le Renversement du Vagin. Mr. desgranges
qui la examiné peut seul Constater si cette
idée est juste.

2°. Il est bon d'expliquer ce que c'est que ce
bourlet qui gesnoit la sortie de l'urine ~~et~~
~~et~~ sa situation precisse et par quelles parties
il etoit formé.

3°. Dans le détail de l'operation Mr. desgranges
dit quil dilata l'entrée de l'urethre a droit
et a gauche et ~~sans~~ dire quil se soit servi

de dilatatoire de conducteurs n'y de gorgeret
il porta, dit-il, la tenette dans la vessie,
prit la pierre et la tira. La Pierre n'etoit-elle
pas dans l'urethre plustot que dans la vessie?
car il est difficile de penser qu'une tenette
entre facilement dans la vessie sans etre conduite
par aucun instrument qui luy prepare la
voye.

4°.

Nous ne concevons pas que le petit doigt
introduit par l'urethre puisse penetrer jusque
dans la vessie. tout ce qui suit immediatement
cette introduction a besoin d'etre eclaircie, car
sur le portrait qui nous est fait de la descente,
portrait qui donne lieu de penser que le
corps de la matrice avoit passé par dessous

l'arcade du pubis et faisoit un volume considerable en deçà des levres, nous ne concevons pas que les ~~p~~ six pierres quil a dit avoir tiré par l'ouverture qui s'etoit fait a l'urethre du coté de la matrice, Pussent etre dans la matrice ny ~~meme~~ dans le vagin puisque l'une et l'autre formoient la descente et avoient changés de place. Nous croyons plus volontier que des graviers ~~[illegible]~~ s'etoient fait une loge dans le tissu cellulaire qui est autour de l'urethre et quils y ont grossi peu a peû. Si ces pierres eussent eté niehées dans la matrice le Sr. Desgranges ne les aurait par tiré si facilement par l'ouverture susdite.

5°. Il seroit apropos que Mr. Desgranges

voulus bien dire apeupres quel etoit levolume des pierres tant de celles qui etoient dans la vessie que de celles qui etoient ailleurs.

a Paris ce 19e. Janvier 1737

Le Dran   Demanteuille